

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 9 FEVRIER 2007

Deuxième rencontre du Groupe de travail : Réduction des déchets à la source.

Objets de la réunion :

- Comment réduire la proportion des emballages dans nos poubelles ? Comment sensibiliser la population au moment de l'acte d'achat ?

Présence de Mr Piro, directeur d'Auchan et Mr Barbate, responsable déchets d'Auchan.

- La gestion des déchets par la nouvelle cuisine centrale d'Aubagne.

Présence d'Elisabeth Tabari de la mairie d'Aubagne, responsable de la cuisine centrale et d'Evelyne Farissier, services techniques de la ville d'Aubagne.

- L'opération « éco-attitude » de la communauté » de communes de Kaysersberg.
(cf. diaporama joint en annexe)

Echanges avec les participants

1. Une grande surface comme Auchan doit faire face à des arrivages importants de déchets sur des périodes courtes. Tout d'abord en interne, les produits arrivent sur des palettes emballées de plastiques et de cartons en grandes quantités. Cette protection s'avère nécessaire pour le transport des marchandises. Mr Barbate nous apprend qu'à ce niveau, 80% des déchets « internes » et relatifs au fonctionnement de l'entreprise sont revalorisés. Le tri sélectif fait donc partie du fonctionnement quotidien du magasin.

L'action doit alors porter sur les produits vendus, dans les rayons, emballés ou « suremballés ».

Les personnes du groupe de travail ont relevé un certain nombre de points ou suggérer les actions suivantes:

- Pourquoi ne pas supprimer les sacs plastiques pour les légumes et proposer des solutions alternatives : sac papier, sac biodégradable, un seul sac réutilisable pour tous les légumes...
- Pourquoi de ne généraliser ou tout au moins développer davantage les rayons en libre service.
- Pourquoi ne pas supprimer certains suremballages et notamment les barquettes en polystyrènes utilisées au rayon boucherie par exemple...

Une liste des déchets ménagers habituels issus de nos poubelles a été distribuée à l'ensemble des participants (cf. Annexes) précisant pour chacun sa destination finale, s'il fait l'objet ou non d'une valorisation.

Cette liste permet d'identifier localement ceux qui posent le plus de problèmes de par l'absence de filière de traitement ou de recyclage. On peut en citer quelques uns comme les sacs plastiques, les emballages en polystyrène ou ceux en plastique rigide (blisters),

Les pistes de réflexion seront donc plutôt à orienter vers ces types de déchets non valorisés sur notre territoire.

M. Piro intervient en rappelant son engagement et son partenariat avec l'agglo dans le cadre de l'opération de suppression des sacs plastiques de caisse, depuis le 1^{er} juin 2006. Il pointe également la mise en place d'un rayon pour la distribution de produits en libre service, et confirme sa volonté de poursuivre cet engagement et ce partenariat, en développant de nouvelles actions qui concourent à la réduction des déchets à la source.

- Pour ce qui est des produits fabriqués dans le magasin, une marge d'action est possible. Il faut réfléchir aux alternatives envisageables.
- Pour les produits de la marque Auchan, M. Piro confirme l'action du groupe qui s'inscrit déjà pleinement dans cette volonté de réduction des emballages puisque conscient du problème, la quantité d'emballage des « produits Auchan » est déjà réduite. Mais ce n'est pas suffisant et des améliorations peuvent être apportées. M. Piro propose d'intervenir auprès du groupe pour faire remonter les préoccupations locales sur cette question.
- Pour les autres marques présentes dans les rayons d'Auchan : celles-ci sont diverses et variées et toutes ne font pas l'effort de limiter la quantité d'emballage de leurs produits. Ces produits échappent à tout contrôle, et il est particulièrement difficile d'envisager une action efficace.
- Sur la question de la généralisation des rayons en « self service », La réduction des emballages, et donc des déchets à la source, serait effectivement très efficace si l'on généralisait ce type de distribution.
Par exemple, les galeries Lafayette mettent à disposition des clients des distributeurs de lessive. Les gens n'achètent plus de paquet de lessive mais se servent « à la pompe » la quantité de produit qu'ils désirent. Les paquets sont donc remplacés par des récipients réutilisés.
Malheureusement, les grandes surfaces ont pour vocation d'écouler un maximum de produits et ne peuvent se passer du libre-service et des produits pré-emballés dans les rayons.
- M. Piro suggère par ailleurs une autre piste de réflexion, celle de la « pédagogie du consommateur ».

Il propose de mener des actions de sensibilisation, d'information et de médiatiser celles-ci pour avoir un impact sur le grand public et ainsi diffuser largement le concept d'éco-citoyenneté.

On peut alors penser à des exemples d'actions ponctuelles de sensibilisation au sein même de la grande surface, comme l'installation de conteneurs à la sortie immédiate des caisses pour récupérer les emballages que les clients veulent jeter immédiatement. Ce genre d'actions médiatisées peut permettre une meilleure prise en compte de ces problèmes par la population.

2. Le projet de nouvelle cuisine centrale pour la ville d'Aubagne est une opportunité pour faire émerger de nouveaux fonctionnements en ce qui

concerne la production et le traitement des déchets au sein d'une importante structure comme celle-ci.

Cet équipement sera opérationnel en 2008, avec entre autre une production d'eau chaude sanitaire solaire, un système de récupération de l'énergie des chambres froides, une gestion automatisée de l'éclairage. Elle produira 3 800 repas par jour avec une perspective d'atteindre la production de 5000 repas à terme. Elle dessert les cantines, crèches, le centre de secours, les personnes âgées avec des portages à domicile qui sont envisagés.

Au niveau du fonctionnement quotidien de la cuisine, le tri sélectif s'opère seulement pour les cartons, les boîtes de conserves et le papier.

Les déchets organiques ne sont pas mis au compost et les barquettes contenant la nourriture ne sont pas biodégradables et pour des raisons d'hygiène de plus en plus strictes, ne sont pas réutilisables.

Le groupe de travail retient donc deux possibilités d'actions pouvant être mises en place dans le fonctionnement de la future cuisine centrale :

- Le compostage des déchets organiques à la cuisine centrale ainsi que dans les cantines satellites.
- L'utilisation d'autres barquettes biodégradables.

Mme Tabari, s'étant déjà renseignée sur ces barquettes biodégradables, nous fait savoir que leur production n'en est qu'à ses prémices et que les barquettes sont actuellement presque deux fois plus chères que les autres et de moins bonne qualité.

L'agglo rentrera en contact avec les producteurs de ces nouvelles barquettes et fera le lien entre eux et la cuisine centrale ; de la même manière, ces barquettes peuvent éventuellement intéresser Mr Piro qui peut y voir ici une occasion de remédier au problème des barquettes en polystyrène.

Des tests devront être effectués avec ces nouvelles barquettes pour les intégrer de manière durable. D'autre part, leur coût élevé peut éventuellement être compensé par la pratique du compostage des déchets organiques qui fait considérablement baisser la quantité de déchets à traiter.

3. La communauté de communes de Kaysersberg, en Alsace, participera à la journée sur les déchets du février en visioconférence. Ils présenteront les résultats d'une opération nommée « éco-attitude » que Mme Laborier a présenté plus en détail au groupe de travail lors de cette dernière réunion. Elle peut être résumée ainsi :

- Dix familles représentatives d'une large population bénéficient durant un an de la présence d'un accompagnateur-conseiller qui les informe (et les forme) sur les changements des comportements au quotidien, à faire pour agir en faveur de l'environnement.
- Plusieurs thématiques sont abordées : Consommation d'eau, d'énergie, les transports, le jardinage et les déchets

- L'empreinte écologique des familles est calculée au départ de l'expérience et en fin pour juger des progrès réalisés en suivant les conseils de l'accompagnateur. De plus, l'expérience est médiatisée pour avoir un impact sur la population plus important.
- Les progrès les plus flagrants ont été faits dans le domaine des déchets : Ils ont constaté une baisse de 50 à 60% de la quantité de déchets produits par les familles.
- Le point noir de l'expérience concerne le domaine des transports, le peu de progrès effectués peuvent cependant s'expliquer par la faible couverture du territoire par le réseau de transports collectifs (il faut cependant rappeler que nous sommes dans un contexte de communes rurales).

Les questions qui peuvent se poser au regard de cette expérience sont les suivantes :

- Quelle suite la communauté de commune de Kaysersberg va donner à cette opération ? Comment va-t-elle tirer partie de l'expérience riche d'enseignements de ces familles ?
- Les dix familles volontaires vont-elles propager leur expérience et leurs acquis ? Si c'est le cas, par quels moyens, seront-ils mis à disposition par la collectivité ?
- Vont-ils continuer à avoir l'« éco-attitude » après que les accompagnateurs soient partis ? Y aura-t-il une sorte de suivi pour vérifier la ténacité des pratiques écologiques acquises pendant cette année ?
(Pour répondre à cette question, nous espérons qu'une famille de l'expérience participera à la visioconférence et viendra témoigner de leur parcours.)

- Comment transposer cette expérience sur notre territoire ?

4. Autres pistes :

- L'opération « stop pub » : Cette action vise à éliminer les prospectus publicitaires et journaux déposés dans les boîtes aux lettres. Un autocollant marqué « stop pub » sur la boîte permet de dissuader le dépôt de ces publicités. Le groupe de travail suggère une distribution d'autocollants à l'ensemble des habitants du territoire.
- Le compostage mutualisé en résidences : Cela pourrait permettre de rendre cette pratique accessible aux personnes qui résident en appartement, en proposant un lieu unique de compostage où plusieurs familles pourraient venir y déposer leurs déchets organiques.

Date prévue pour la prochaine rencontre :

La prochaine réunion sera fixée à partir de la journée du 23/02.

(A joindre pour l'envoi : - liste des déchets
- diaporama éco attitude)